

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, à la demande du ministre des Affaires culturelles du Québec, j'ai accepté de le rencontrer. Il m'a fait tenir une lettre par la suite pour me préciser quels sujets il désirait aborder et aucun de ceux-ci ne faisait la moindre allusion au transfert des fonds destinés aux activités culturelles du gouvernement fédéral.

[Traduction]

**M. Allmand:** Le ministre pourrait-il nous dire ce qui figure à l'ordre du jour de cette rencontre avec le ministre du Québec.

[Français]

**L'hon. M. Pelletier:** Comme nous ne nous sommes pas mis d'accord sur un ordre du jour, je ne pourrais donc faire connaître que les suggestions que le ministre des Affaires culturelles du Québec m'a communiquées dans une lettre de caractère privé. Et comme nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter ensemble, je ne saurais en divulguer le contenu.

[Traduction]

#### QUESTION POSÉE AU CABINET

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Comme les producteurs de grain des Prairies sont bien à court d'argent, le ministre leur permettrait-il de se servir de leur excédent de grain pour payer leur impôt sur le revenu?

#### LA DÉFENSE NATIONALE

##### LE REMPLACEMENT DES TROUPES AMÉRICAINES PAR DES CANADIENS

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Pourrait-il nous dire où se trouvent actuellement les forces armées des États-Unis qui seront remplacées par les forces armées du Canada? Je fais allusion, naturellement, à la réponse du premier ministre aux questions posées par des journalistes le 3 avril dernier.

#### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### LA PREUVE DE LA CITOYENNETÉ POUR LA DÉLIVRANCE DES PASSEPORTS

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au secrétaire d'État s'il est au courant de la confusion et du mécontentement qui règnent un peu partout, par suite des nouveaux règlements sur la preuve de citoyenneté canadienne à fournir

pour obtenir un passeport et, si oui, s'il songe à y apporter des modifications.

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, j'ai en effet reçu, au cours d'un voyage dans l'Ouest, des représentations au sujet des procédures qui s'appliquent désormais à l'obtention d'un passeport par un citoyen canadien. Mais, évidemment, l'émission des passeports ne dépend pas de mon ministère, mais de celui des Affaires extérieures, auquel il appartient de décider quelle preuve d'identité il peut exiger d'un citoyen canadien avant de lui délivrer un passeport.

[Traduction]

**M. Saltsman:** Le secrétaire d'État n'a-t-il pas examiné les règlements sur la preuve de citoyenneté canadienne à fournir, règlements établis, je crois, par son ministère?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre et son collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourraient mettre leur méthode au point afin de faire disparaître les longues attentes dues aux retards du service postal, qui rendent le traitement des passeports à peu près impossible. La plupart des députés se sont occupés durant tout le congé de Pâques à accélérer l'envoi des passeports.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

#### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

##### LA DEMANDE D'UNE CONFÉRENCE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE PAR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre à propos des communications du premier ministre Robichaud, avant Pâques, au sujet de la situation financière tragique du Nouveau-Brunswick, et toutes autres communications. Le premier ministre peut-il indiquer la nature de sa réponse à toute lettre, demande de renseignements par téléphone ou autre communication du premier ministre du Nouveau-Brunswick?

Le premier ministre ne se rend-il pas compte que, par son silence, il détruit le peu de crédibilité dont pouvait encore jouir la déclaration du premier ministre Robichaud. En gardant le silence, le premier ministre est la quatrième personne à le traiter de menteur.